



Qualité de l'eau

Ressource ORB

Stations de pompage de Réals, Gaujac, Cessenon

Année 2019

L'Orb fournit en moyenne 11 % du volume d'eau distribué annuellement par le Réseau Hydraulique Régional, pour irriguer les plaines du Biterrois et alimenter en eau potable le littoral héraultais et audois, depuis Vendres et Port la Nouvelle jusqu'à Gruissan et le sud de l'agglomération de Narbonne.

La mobilisation de cette ressource repose depuis plus de cinquante ans sur un système hydraulique constitué en amont du barrage de régulation des Monts d'Orb, d'une capacité de 30 millions de m³, et en aval de trois stations de pompage dont celle de Réals, située sur la commune de Cessenon sur Orb, est de loin la plus importante.

Les lâchers du barrage sont coordonnés avec les prélèvements effectués en aval, soutenant ainsi l'étiage du fleuve et l'alimentation de sa nappe d'accompagnement. Le fonctionnement de ce système a permis depuis son origine d'assurer le respect des débits réservés en aval des pompages et de contribuer ainsi à la préservation d'un écosystème aquatique diversifié. Il en sera de même dans l'avenir, après la réalisation du projet Aqua Domitia qui répondra aux besoins supplémentaires prévisibles par la mise à disposition d'une ressource supplémentaire provenant du Rhône.

A- La contamination bactérienne de l'eau de l'Orb au niveau de la prise de Réals est modérée ; les valeurs moyennes sont plus de 30 fois inférieures aux valeurs limites de référence relatives à leur utilisation pour la production d'eau potable. Elles sont également conformes aux normes de baignade. La charge solide de l'eau, exprimée au travers de la turbidité et des matières en suspension totales, est le plus souvent très faible. De fortes augmentations de courte durée (quelques heures à quelques jours) sont cependant observées pendant les crues du fleuve, habituellement brèves et soudaines. Un suivi automatique continu de la turbidité de l'eau brute ainsi qu'une conception et des modalités d'exploitation spécifiques des stations de traitement d'eau potable du RHR de Cazouls les Béziers (34) et Puech de Labade (11) permettent de continuer à produire pendant ces épisodes une eau potable de qualité conforme aux limites réglementaires françaises et européennes.

B- La minéralisation de l'eau de l'Orb à Réals reste toujours modérée ; elle est cependant assez variable tant en vitesse qu'en amplitude. La dureté oscille entre 10 et 20 °F environ, selon le débit apporté par chaque sous-bassin versant à un instant donné. Les caractéristiques géologiques de ces derniers sont en effet contrastées : formations calcaires de la source du massif de l'Escandorgue, des affluents rive gauche jusqu'à Bédarieux ou du bassin du Verzanobre, dolomies autour de Roquebrun et Cessenon, imbrications de roches siliceuses ou métamorphiques (gneiss, schistes, et micaschistes), influence du versant atlantique de la Montagne Noire au travers des restitutions de la conduite forcée de Montahut sur le Jaur. Le pH

est légèrement alcalin. Le bilan calco-carbonique est proche de l'équilibre, conduisant à une eau ni agressive, ni déposante.

C- Les résultats relatifs aux teneurs en oxygène, matière organique, azote et phosphore caractérisent une ressource d'excellente qualité en vue de la production d'eau potable : taux d'oxygène voisin de la saturation, faible teneur en carbone organique, concentration en ammoniacque proche de zéro, très faible teneur en nitrates, en moyenne 20 fois inférieure à la limite réglementaire.

D- Les métaux et autres microéléments minéraux font partie des éléments suivis dans le cadre du contrôle sanitaire des eaux brutes à potabiliser et des autocontrôles complémentaires commandés par BRL à des laboratoires certifiés. Les résultats sont conformes pour l'ensemble de ces paramètres. Les valeurs sont également très inférieures aux limites maximales recommandées par l'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture pour les eaux d'irrigation. Ceci est également vrai pour l'arsenic, pour lequel les concentrations observées sont 2 à 3 fois inférieures aux limites réglementaires sur l'eau potable, ce qui permet de distribuer cette eau sans traitement spécifique de ce paramètre. Les légères traces retrouvées sont une conséquence des filons métalliques rencontrés plus à l'amont sur le bassin, à proximité du barrage des Monts d'Orb par exemple.

Les analyses réalisées sur l'eau potable produite à partir de cette ressource montrent que la valeur des indicateurs radiologiques associés est plus de 3 fois inférieures aux valeurs de référence fixées par la réglementation. Le niveau est similaire à celui des eaux potables produites à partir du Rhône. Cette radioactivité provient pour l'essentiel du fond géochimique.

E- On retrouve peu ou pas de traces des diverses familles de micropolluants organiques dans l'eau du l'Orb au niveau de la prise de Réals, du fait d'une d'activité humaine d'intensité modérée sur le bassin versant situé en amont. A l'exception des basses vallées où l'occupation des sols est majoritairement agricole, le reste de ce territoire est en effet couvert d'espaces naturels variés, partiellement inclus dans le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc, constituant un patrimoine environnemental de qualité qui contribue à la préservation de la ressource en eau. Concernant plus particulièrement les pesticides, le faible niveau des traces observées dans l'eau brute, inférieur à la limite réglementaire pour l'eau traitée, autorise une distribution d'eau potable sans traitement d'affinage spécifique à ces paramètres.